

Parc national de la Guadeloupe

Objectif 01.3.3. : Développer l'accueil et l'information du public dans les coeurs

• Mesure 1.3.3.1. : Développer l'accueil sur les grands sites

Les visiteurs des coeurs du parc national sont généralement demandeurs de rencontres avec les équipes de l'établissement. L'accueil de visiteurs sur des sites aménagés à cet effet constitue un paramètre important, non seulement de satisfaction, mais aussi de pédagogie. Du point de vue quantitatif, au niveau des équipements d'accueil et de découverte du parc national, le nombre de visites se situe autour de 500 000 par an pour les seuls coeurs terrestres.

L'établissement a mis en place sur certains sites un dispositif d'accueil des visiteurs et d'animation. L'accueil est permanent sur le site des chutes du Carbet (actuellement assuré par une société privée dans le cadre d'une délégation de service public). La maison de la Forêt au bord de la route de La Traversée présente des expositions permanentes et temporaires, et la possibilité pour les visiteurs d'être informés par des agents de l'établissement public du parc national.

Ce dispositif sera pérennisé et accompagné de points d'accueils en aire d'adhésion (en Côte Sous-le-Vent, dans le bourg de Saint-Claude, dans le nouveau siège de l'établissement mais aussi en Grande Terre). Sur la route de la Traversée, l'objectif est de créer à terme un point d'accueil sur le site de La Providence où seront regroupés l'ensemble des services aux visiteurs.

Cette mesure relève principalement de la compétence de :

- Établissement public du parc national

[...]

Page 24 de la Charte PNG

Référence ID de l'article : #3027

Auteur : Alicia Lambert

Dernière mise à jour : 2014-06-16 14:22